



La fibre optique est arrivée dans votre commune

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement en raison de la crise sanitaire et des mesures de confinement, aucune réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre ne pourra être organisée.

Cette information est toutefois disponible sur notre site www.losange-fibre.fr pour découvrir les différentes étapes préalables à votre demande de raccordement :

1. tester votre éligibilité sur le lien <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
2. télécharger la plaquette d'informations utiles à votre raccordement <https://losange-fibre.fr/inc/uploads/2019/10/Plaquette-particulier-finale.pdf>
3. découvrir les offres du Fournisseur d'Accès Internet de votre choix, présent sur votre commune <https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

Nous attirons votre attention qu'en cette période de crise sanitaire, même si les Fournisseurs d'Accès Internet sont joignables à distance, nous ne pouvons pas garantir la réalisation du raccordement de votre habitation dans les délais habituels, la souscription d'un abonnement imposant des travaux jusque dans votre domicile.

Le technicien respectera scrupuleusement les recommandations des autorités sanitaires et appliquera les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

Dans cette attente, vous pouvez vous-même vérifier comment le fil téléphonique arrive dans votre habitation (entre la rue et l'intérieur du logement) car la fibre sera posée en parallèle de celui-ci.

Vous pouvez également suivre les modalités de raccordement à la fibre optique en vidéo animée sur Losange TV : <https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/losangetv/>

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet www.losange-fibre.fr

Pour toute question, n'hésitez pas à utiliser la rubrique « contactez-nous »

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

